

Bulletin Communal

2019

Teissières de Cornet

Mot du Maire

L'année 2019 se termine et nous arrivons à la fin de ce mandat. Tous les projets qui vous ont été proposés sont pratiquement terminés avec un petit bémol sur l'enfouissement des réseaux (électriques, téléphoniques, eau, et mise aux normes des bornes incendie) qui vont demander un peu plus de temps. En effet, une fois terminés, tous les réseaux remis à neuf seront cartographiés informatiquement et permettront, en plus de l'adressage, de bénéficier de la fibre optique plus rapidement et tenir le calendrier d'orange.

Cette année a été marquée par le départ de notre employé communal Jacky Castel pour une retraite bien méritée. Il a été remplacé par Cédric Cairon qui prend ses marques petit à petit dans notre collectivité.

Je voudrais remercier les associations de Teissières de Cornet pour le dynamisme et le dévouement dont elles font preuve et surtout noter l'investissement des bénévoles qui nous rappelle que sans eux, les activités ne pourraient avoir lieu.

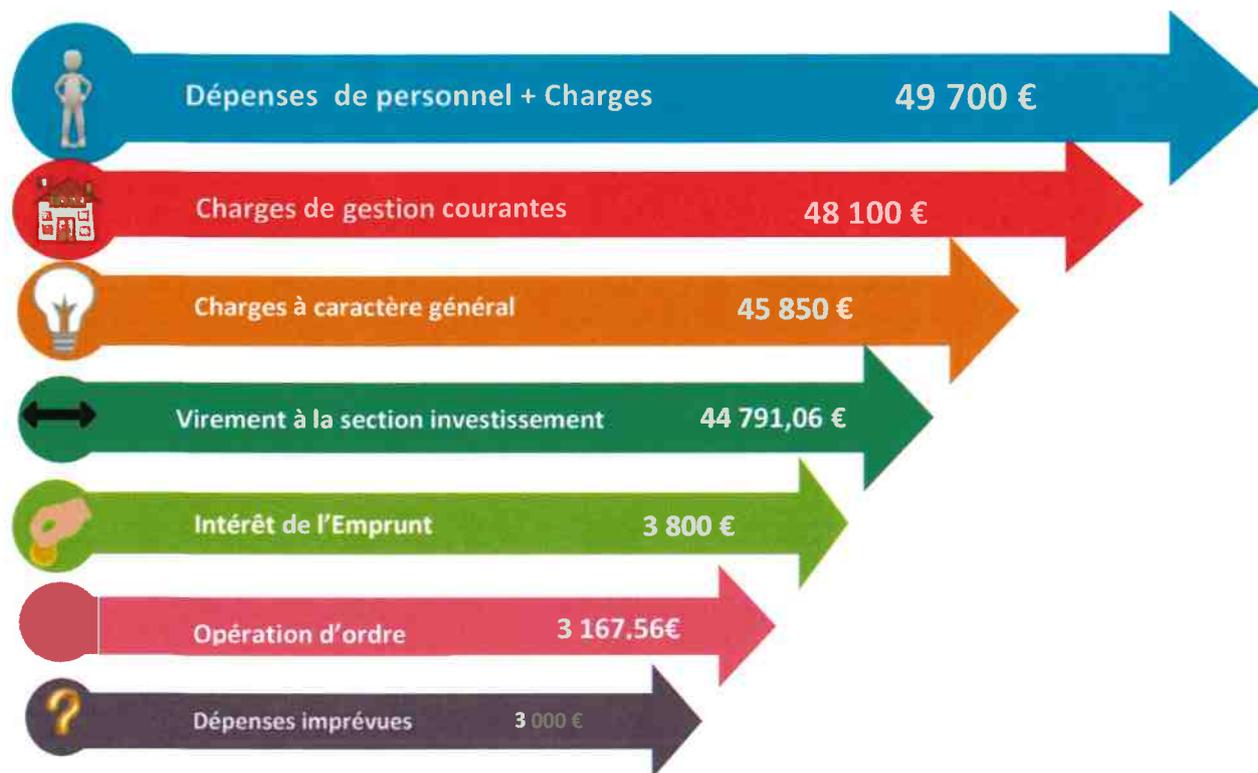
Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin dont l'objectif est de vous informer.

Bonne année 2020 et surtout bonne santé.

T. Cruège, Maire

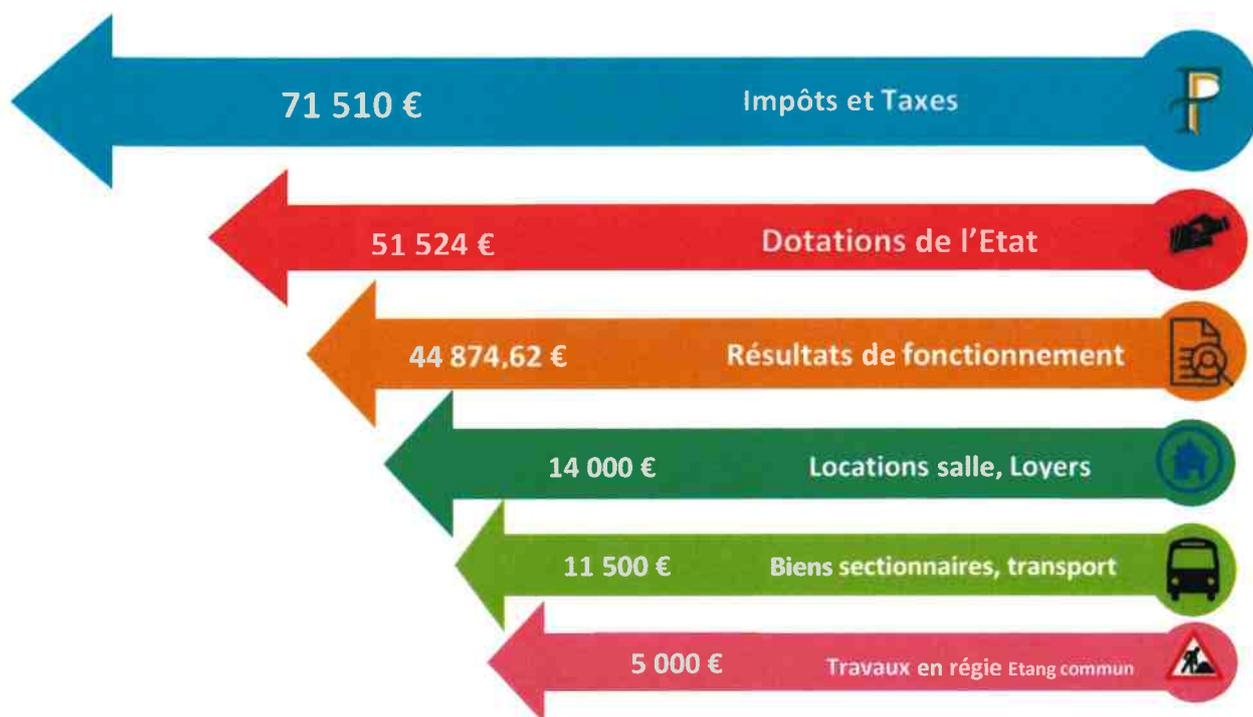
BUDGET 2019

Fonctionnement - Dépenses



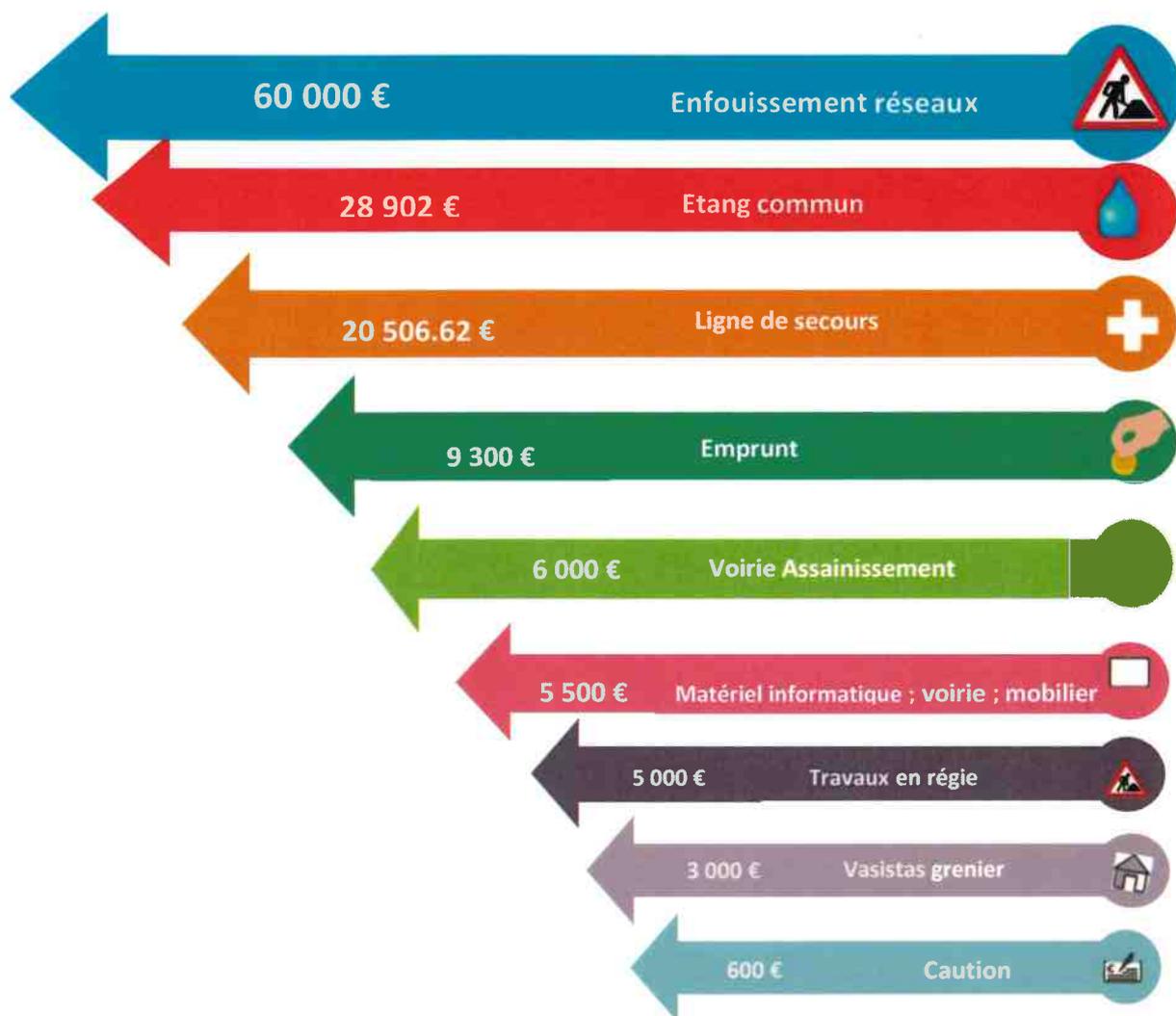
TOTAL - 198 408.62 €

Fonctionnement - Recettes



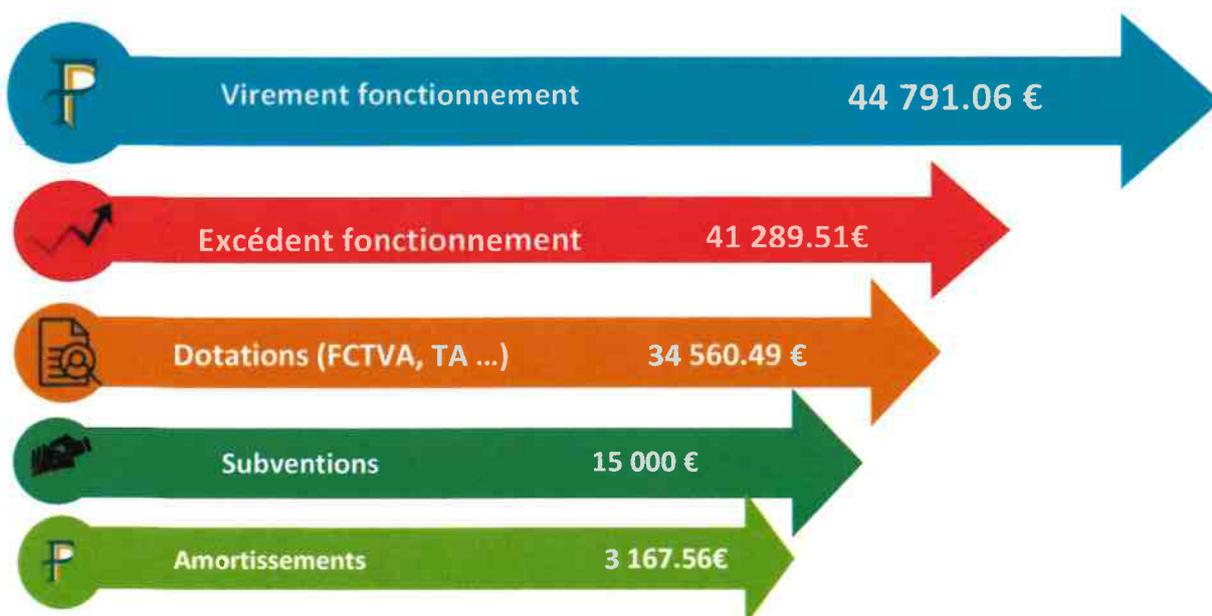
TOTAL - 198 408.62 €

Investissement - Dépenses



TOTAL - 138 808,62 €

Investissement - Recettes



TOTAL - 138 808.62 €

TRAVAUX



Les travaux d'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et d'eau ont été effectués cette année dans les villages de Lacombe Basse, Lacombe et Cornet. Les désagréments qu'imposent des travaux d'une telle ampleur sont masqués néanmoins par des projets de mise en place de la fibre optique dans un avenir très proche.

Un arrêté a été pris dans le village de Lacalmettounne afin de diminuer la vitesse au croisement de la RD 52 et de la RD 59.

Le passage en agglomération permet de prendre en compte l'évolution démographique des villages de Cornet, LaCalmettounne et du lotissement Les coquelicots qui ont vu leur population accroître grâce à de nombreuses naissances.



Un rafraîchissement d'un des deux appartements locatifs de la Mairie a été effectué en ce début d'année.

Parquets, peintures, rénovations de la salle d'eau et des WC permettent à l'appartement de retrouver une certaine modernité.

A sournac sur le commun la basse est aménagée de galets afin de la rendre plus naturelle et jolie.



Dans le cimetière neuf, les allées ont été remises en état avec de la gravette.



Une pelle a été louée pour nettoyer le chemin d'accès à l'étang commun qui a été achevé cette année.

Avant

Après



L'Étang commun

La municipalité a achevé son dernier grand projet :
La réhabilitation de l'étang commun.



Situé dans le bourg de la commune, elle avait pour ambition de réaménager un espace de nature qui existait un temps mais qui avait disparu peu à peu. La CABA porteur du projet a aidé la commune par son engagement financier et a contribué ainsi à préserver et à valoriser l'environnement dans le respect du patrimoine.

Les accès à l'étang aujourd'hui délimités et entretenus permettront aux randonneurs de profiter d'un espace paisible.



Salle du Meyrou



La salle du Meyrou a fêté ses six ans et a accueilli cette année encore plus de 38 locataires. Anniversaires, mariages, baptêmes, parties de belotes, danse, pièces de théâtre ; nombreux sont les motifs de locations qui prouvent que son attractivité n'a quant à elle pas vieilli. L'aire de jeux et le terrain de pétanque qui l'a joutent permettent aux petits comme aux grands de faire la fête en toute sécurité et dans la quiétude qu'offre le bourg.

Le site internet de la Mairie vous propose aujourd'hui de pré-réserver en ligne votre weekend et vous rappelle les tarifs ainsi que le matériel mis à votre disposition.

Comité des fêtes

Membres du bureau :

Co-Président : Toyre Julie et Condamine Géraud
Trésorier : Labrousse Aurore
Trésorier adjoint : Boca Jo
Secrétaire : Reallon Marianne
Membres : Degoul Anthony, Charbonnel Serge, Bos Jean-Marc et Antoine et Anaïs Mas

L'année 2019 aura été une réussite pour le comité des fêtes.

Tout d'abord, la fête de la St Jean, le 8 juin, a réuni plus de 250 personnes pour sa soirée Moulés frites animée par Yannick Leybros. Puis le 31 août, la fête du village a marqué les esprits. Le jambon à la broche et le feu d'artifice resteront dans les meilleurs de cette année.

Pour finir, la fête de l'automne a su se faire remarquer avec la première édition de la Teissieroise.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidé pour le bon déroulement des différentes manifestations. On vous attend nombreux le **vendredi 10 janvier 2020** pour notre Assemblée Générale. Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus.

Association Communale de Chasse Agréée

Membres du bureau :

Président : Jacques Roux
Vice-Présidente : Aurélie Roques
Trésorier : Dimitri Bousquet
Secrétaire : Jérémie Olaciregui
Garde-chasse : Georges Combes

L'agenda 2019 fut bien rempli pour l'ACCA de TEISSIERES DE CORNET avec le Concours de meute sur lièvre qui a débuté l'année les 19 et 20 Janvier et qui a connu un franc succès.



Les 30 et 31 mars 2019 s'est déroulée la coupe de France Gaston Phoebus. Le bouquin du Meyrou fût fier d'accueillir sur la commune plus de 12 meutes sélectionnées pour la coupe de France par le club ariégeois et ravi du succès que la manifestation à remporter !

L'année s'est achevée par le concours de belote le 23 novembre dernier.

A vos agendas !

L'année 2020 programme d'ores et déjà le bouquin du Meyrou qui se déroulera sur la commune d'Ayrens les 18 et 19 Janvier et le Rallye des Cîmes (chasse à courre) le 22 février prochain à TEISSIERES DE CORNET.

Centre Social de la Vallée de l'Authre



BUREAU :

Présidente: Christine MARTIAL
Vice-Présidente: Andrée SARRAZIN
Secrétaire: Annie BONICHON
Secrétaire adjoint: Ginette APCHIN
Trésorier: Pascal MARRONCLES
Trésorière adjointe: Françoise TESTUD
Référente famille: Agnès ARNAL

Directrice : Caroline LUGOL PRADEL

Le centre social **est** né en 2004 de la **volonté des maires** de l'ancien canton de Jussac avec Naucelles, Crandelles, Reilhac auxquels **se sont agrégées** Marmanhac et Laroquevieille puis Teissières de Cornet.

Sa tâche **première** consiste à **fédérer les actions** disparates et souvent **désordonnées** des différentes communes tout en conservant **des services** itinérants, gage de **proximité**. C'est ainsi que naissent **relais petite enfance**, **accueil de loisirs**, secteur ados, secteur **famille** puis plus, récemment, les temps d'**activités périscolaires**.

En 2019, le Centre Social de la Vallée de l'Authre a **fêté les 10 ans** du café-théâtre au Parapluie le **18 mai 2019** et la **fête de la petite enfance** à Crandelles le **30 novembre** à la Maison des Loisirs.

Les **rencontres et partages** ont lieu tous les **1er dimanches** du mois à Crandelles.

04 71 47 24 10

2. PLACE DES ECOLES 15 250 NAUCELLES

LUNDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

MARDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

MERCREDI de 8h45 à 12h15

JEUDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

VENDREDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
du 1er janvier 2014





Membres du bureau :

Président : MR PARISET.R

Vice-Président : MR MAS.Y

Trésorier : MME CALVET.G

Trésorier adjoint : MME DASEYZIN.N

Secrétaire : MME MAS.G

Secrétaire adjoint : MR MULLER C

Lors de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 2019, le bureau a proposé et présenté un programme d'activités assez varié pour l'ensemble des participants.

En voici un aperçu :

- o 3 mars : super spectacle des Bodin's au Zénith d'Auvergne
- o 17 mars : le traditionnel repas « boudin aux pommes » cuisiné par les bénévoles.
- o 8 avril : rencontre inter-clubs
- o du 13 au 16 mai : séjour à Rosas (Espagne)
- o 4 juin : concours de pétanque départemental
- o 23 juin : repas chevreuil offert par les chasseurs de Crandelles
- o 28 juillet : vide granier
- o 2 aout : soirée « son et lumières » à Flagnac précédé d'un repas sur bateau
- o 10 septembre : réception des Tamalous pour une journée d'échange et de convivialité
- o 2 octobre : agréable journée en périgord noir
- o 18 octobre : concours de belote
- o 24 novembre : méli-mélo, bourses au jouet
- o 9 décembre : repas de Noël avec sa traditionnelle bûche (gratuit pour les adhérents)

Grâce à l'investissement personnel de nombreux bénévoles fidèles et dynamiques, le club prospère avec un bilan largement positif pour envisager l'avenir avec sérénité.

Nous pouvons déjà vous donner les dates importantes de l'année 2020 :

- 12 janvier : Assemblée Générale suivie d'un repas
- 22 mars : repas « boudin aux pommes »
- du 24 au 27 avril : séjour à Ste Maxime en Provence (complet)
- 7 juin : repas « sanglier »
- 26 juillet : vide-grenier
- 27 septembre : repas « chevreuil »
- 16 octobre : belote
- 15 novembre : meli-melo, bourse aux jouets

De plus, deux sorties à la journée qui restent à définir seront organisées en juin et en octobre. Et tous les mardis et vendredi après-midi l'activité pétanque bat son plein.

Loisirs et Détente est en constante évolution grâce à l'investissement et à la générosité de tous. Vous êtes les bienvenus. Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet : loisirsetdetente.wordpress.com.





CCAS

Le dimanche 15 décembre, municipalité et CCAS seront ravis de vous accueillir pour la magie de Noël. Un moment d'échanges et de partage pour petits et grands avec le Père Noël. Spectacle, distribution de cadeaux, bûches et verre de l'amitié vous attendent !

Les jouets et colis non récupérés seront en mairie au plus tard le 18 Janvier 2020 inclus.

Le CCAS a pour mission d'aider et de soutenir les familles ou personnes isolées autant moralement que financièrement.

N'hésitez pas à contacter le CCAS.



Le CLIC



Le centre local d'information et de coordination est un lien d'accueil de proximité, d'écoute et de dialogue.

Il propose un soutien individualisé pour les plus de 60 ans. Les quatre agents du service ont réalisé plus de 750 visites à domicile. Trois mille deux cents dossiers ont été instruits. L'animatrice a organisé 14 ateliers collectifs qui ont concerné 460 personnes retraitées.

C'est tout cela l'engagement du Clic pour les seniors.

*Centre Local d'Information et de Coordination
5 rue Eloy Chapsal à Aurillac
04.71.62.88.95*

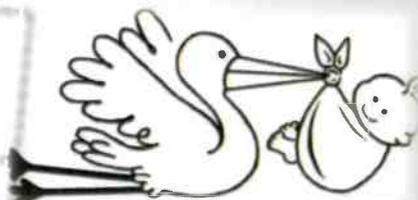
Démographie 2019

Bienvenu à

Elsa LE BOZEC née le 15 mai 2019

Ambre MAZIC CARANOVE née le 9
juillet 2019

Sandro MASSOT né le 28 octobre
2019



Félicitation

*Madame Pauline Picard et Monsieur Maxime
Flagel se sont pacés le 19 août 2019.*

*Une pensée pour Monsieur Gilbert
Courbou décédé le 3 décembre
2018.*

Bienvenu à

Monsieur Jonathan Debryune et
Madame Marie Cipièrè dans le village
de Puézac.





RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'enquête de recensement 2019 s'est achevée au mois de février dernier. Elle fait état de 143 adresses d'habitation au sein de notre commune ; parmi elles : 114 résidences principales, 28 logements occasionnels, résidences secondaires et logements vacants.

La commune compte à ce jour plus de 300 habitants contre 280 en 2017 et 264 en 2016.

Le recensement permet de déterminer la population légale de chaque commune et de décrire les caractéristiques de la population et des logements. Des chiffres du recensement découlent la participation de l'Etat au budget de la commune. Quant à la connaissance précise de la population, elle permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : équipements collectifs, moyen de transport, programmes de rénovations.

La commune remercie toutes les personnes qui, par leur rapidité, leur compréhension et leur adaptabilité (recensement par internet) ont permis à l'enquête de recensement de bien se dérouler.



VIE DE LA COMMUNE

Elections Municipales 2020

Les élections municipales des 15 et 22 mars prochains arrivent à grands pas. Nous vous informons ou vous rappelons que vous avez jusqu'au **31 janvier 2020** pour vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

Vous n'avez pas eu de carte d'électeur ? Aucune inquiétude, celle-ci n'est pas obligatoire pour voter mais vous pouvez vous rendre en Mairie pour la demander.

Vous avez entre 18 et 25 ans mais n'avez jamais reçu de cartes électorales et pensez ne pas être inscrits, vous pouvez vous rendre en Mairie avec une carte d'identité et un justificatif de domicile.

Urbanisme

La T.A (Taxe d'Aménagement) est un impôt qui est perçu par la commune, le département et la région pour toute opération d'urbanisme. Un taux est voté par chaque strate et permet ainsi de définir le montant de la taxe. Ce taux est multiplié à une valeur annuelle par m2 fixée par arrêté.

Des simulateurs sur internet peuvent vous permettre de calculer le montant approximatif de votre impôt. Mais attention, des exonérations existent, il vaut mieux vous rendre au centre des Finances publiques afin d'avoir une estimation réelle.

Concert salle du Meyrou

La salle des fêtes de Teissière de Cornet a accueilli cette année le groupe de saxophoniste « Sax4You » qui a proposé une dizaine de morceaux. La soirée festive et chaleureuse a été ponctuée par des pauses sucrées où petits et grands ont pu à loisirs goûter les pâtisseries confectionnés par les membres du CCAS.

La Mairie de TEISSIERES DE CORNET remercie vivement le groupe d'avoir choisi la salle du Meyrou pour leur concert et le public de s'être déplacé sur la commune.

Au plaisir de revivre très prochainement un joli moment musical autour des instruments à cordes cette fois.

Environnement et civisme

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter le tri des déchets. Les poubelles marron n'accueillent que les déchets ménagers.

La déchetterie des quatre chemin est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 18h30.

Tel : 04 71 43 05 73.

Nous vous rappelons que la vitesse doit être limitée dans les villages qui composent la commune. Cornet, La Calmettounne, le lotissement les Coquelicots, Lacombe Basse sont marqués par la présence de nombreux enfants ! Faites attention à eux, limitez votre vitesse !

Nous avons constaté qu'un nombre important de chiens déambulent sur la commune. Un arrêté peut être pris par le Maire en cas de problème. Veillez en tenir vos animaux chez vous.



Numéros pratiques :

Assainissement CABA : 04 71 46 86 31

Eau CABA : 04 71 46 86 38

Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50

Site @

La Mairie de TEISSIERES DE CORNET a mis en place un site internet depuis le mois de septembre. Pour y avoir accès rien de plus simple : taper sur votre barre de tâche l'adresse : www.teissieresdecornet.fr

Vous y trouverez l'agenda de l'année, les disponibilités de la salle des Fêtes mais aussi les documents relatifs à vos démarches administratives, un historique de la commune ainsi que de nombreux liens pratiques !

PLUI

Le PLUI deviendra en 2020 le document unique de référence pour le développement du territoire communautaire. Il a pour vocation de définir les orientations d'aménagement pour l'ensemble du territoire et à préciser leur application sur le terrain. Ainsi, il détermine l'usage des sols (agricole, naturel, industriel...), définit les zones réservées à l'urbanisation, fixe les règles de constructibilité pour les 25 communes de la CABA.

Départ de Jacky

L'année a été marquée par le départ à la retraite de Jacky CASTEL notre employé communal depuis 2010. Son remplacement a été effectué par Cédric CAIRON à qui nous souhaitons une bonne adaptation.



Transport scolaire

Le transport scolaire desservi par la CABA continue cette année encore avec 12 enfants scolarisés à Crandelles. Des cartes de bus sont disponibles en Mairie. En cas de problème, le service transport de la CABA vous envoie un sms grâce aux formulaires remplis en début d'année scolaire.

Les horaires de la Mairie sont les suivants :

- Accueil physique du public :
Le lundi de 14h00 à 17h00
Le mercredi de 14h00 à 17h00
Le samedi de 10h00 à 12h30

- Accueil téléphonique :
Le lundi de 12h30 à 18h00
Le mercredi de 12h30 à 18h00
Le samedi de 8h00 à 13h00

- Prise de rendez-vous :

Monsieur le Maire est disponible sur rendez-vous.

Tel : 04 71 47 24 57

Mail : teissieresdecornet@orange.fr





MOTS MÊLÉS DE NOËL

Momes

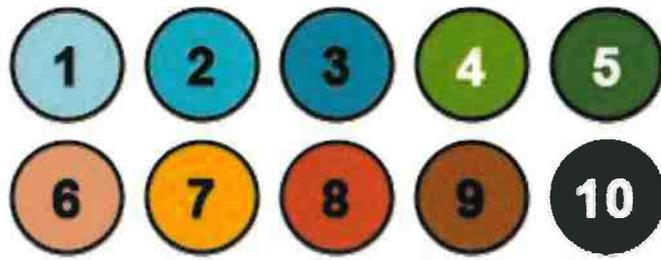
Sortez les crayons et entourez dans la grille chaque mot de la colonne que vous retrouverez !



H	I	C	H	O	C	O	L	A	T	S	I	X	H
Q	Z	C	B	R	E	V	E	I	L	L	O	N	E
S	U	R	P	R	I	S	E	B	B	X	N	X	A
T	R	A	Î	N	E	A	U	N	I	S	E	M	E
S	A	P	I	N	I	B	O	N	B	O	N	S	U
H	I	N	X	X	A	X	V	D	E	E	U	A	G
R	E	N	N	E	U	I	V	O	V	V	U	A	A
C	H	E	M	I	N	E	E	Q	Y	I	S	P	J
A	E	L	T	G	U	I	R	L	A	N	D	E	A
C	A	D	E	A	U	X	J	O	U	E	T	S	D
A	U	J	I	C	R	E	C	H	E	W	K	A	C
Q	B	Û	C	H	E	E	B	L	A	J	V	G	M
H	O	T	T	E	M	D	E	T	N	Y	L	A	I
D	É	C	E	M	B	R	E	P	A	C	T	K	V

Cheminée
Guirlande
Cadeaux
Jouets
Crèche
Hotte
Bûche
Réveillon
Décembre
Renne
Chocolats
Traîneau
Sapin
Bonbons





SAPIN FEUILLETÉ de NOËL



INGRÉDIENTS



2 pâtes feuilletées



1 œuf

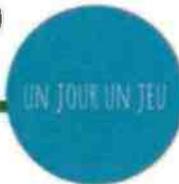
Pépites de chocolat /
dragibus / smarties
pour décorer



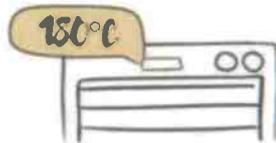
sucre glace
pour la déco



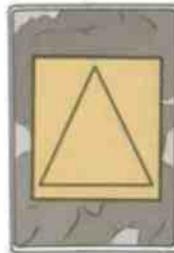
Pâte à tartiner
(Nutella ou autre)



PRÉPARATION



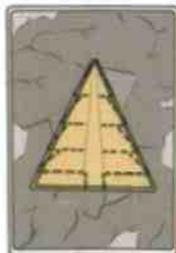
Préchauffe ton four à
180°C



Déroule la 1ère pâte en la
laissant sur sa feuille de
papier cuisson.



Étale du Nutella sur toute la
surface et couvres avec la 2e
pâte feuilletée.



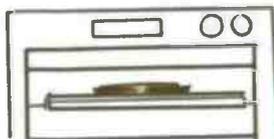
À l'aide d'un couteau,
découpe la pâte de façon à
former un sapin



Enroule chaque lamelle en
torsade.



À l'aide d'un pinceau, dore le
sapin avec l'œuf battu



Enfourne pour 20/25
minutes.



Décore ton sapin avec du
sucre glace, des dragibus
ou autre.



Régale-toi !

